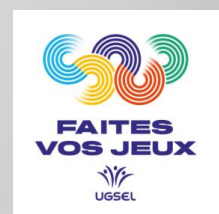




23^e CHAMPIONNAT NATIONAL
DE JUDO
TOULOUSE
12, 13 et 14 Mars 2024
Accueil et pesée le 12 Mars





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONTACT	Ugse Haute-Garonne : 28 rue de l'Aude 31500 TOULOUSE Directeur comité : Alexandre Roux – 06 61 43 68 57 – ugsel31@ugsel.org Responsable technique : Stéphane Gajewski – 06 45 89 23 14
LIEU DE COMPÉTITION	La maison des Arts Martiaux - Chemin Cassaing – 31500 TOULOUSE Accès/Parking : Route : rocade de Toulouse sortie 15 ou 16 Train : gare SNCF Toulouse Matabiau Métro : ligne A, arrêt Roseraie Parking : devant la salle de compétition
ACCUEIL	La maison des Arts Martiaux - Chemin Cassaing de 17h à 20h, le mardi 12 mars. Passage obligatoire pour vérification des engagements, récupération pochette accueil et vérification licences. Parking devant la salle.
HÉBERGEMENT	L'hébergement est à réserver par les participants. Tarifs négociés avec le code « JUDO » sur l'Appart Hôtel de la chaîne Zénitude : Le Parc de L'Escale, 8 rue de Caulet, 31300 Toulouse 05.31.61.74.00. Possibilité Parking Bus
RESTAURATION	Mardi soir sur le lieu d'accueil, salle de Colomiers (repas à emporter 9,50 €), Mercredi midi : possibilité de restauration sur le lieu de la compétition (réservation panier repas à 6,10€) Jeudi midi : panier repas possible en commande (au tarif de 6,10 €). Les réservations des repas et paniers-repas sont à faire via le questionnaire.
NAVETTES	L'organisation ne met pas en place de navettes. Prévoyez votre mode de déplacement.
DROIT D'ENGAGEMENT	14€ par compétiteur à régler avec le retour du questionnaire.
QUESTIONNAIRE et CONFIRMATION	A renvoyer impérativement avant le lundi 26 février à ugsel31@ugsel.org • Règlement souhaité par virement bancaire IBAN : FR76 1027 8022 5200 0203 2760 171 Titulaire du compte : Comité UGSEL 31 Dans l'intitulé du virement, indiquer le numéro de département, le nom de l'établissement. Si possible, envoyer l'avis de virement de la banque à Alain Beaujard : alain.beaujard.perso@free.fr
RESPONSABILITÉ	Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et doit les surveiller ou les faire surveiller.
PRIMES KM	La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux est calculée en fonction de la distance (trajet aller et retour, référence dicoroute) et nombre de participants.
PASTORALE	Un temps de pastorale sera proposé au moment de l'ouverture du championnat.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RÈGLEMENT	Se référer aux Règlements généraux et spécifique 2023-2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
REPRÉSENTANT UGSEL NATIONALE	Karine GAUTHIEZ-SATORRE - Béatrice DEL FRARI
REPRÉSENTANT CTN	Marc PERARD
CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire).
LICENCES	La licence UGSEL avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Licence élève présentée dans chaque salle au début de la compétition. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i>
JEUNES OFFICIELS	Une formation sera dispensée pour les Jeunes Officiels (commissaires sportifs) le mardi 12 mars 2024 à partir de 14h au club de judo de Colomiers (lieu d'accueil des délégations). Indiquer le nombre sur le questionnaire.
USPORT	Les enseignants devront obligatoirement : <ul style="list-style-type: none">• Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.• Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le samedi 9 Mars. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif. Pour les individuels qualifiés qui participent et les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport.
PESÉE	Uniquement le mardi 12 mars 17h à 19h à l'espace d'accueil de Colomiers Judo. Catégories de poids : se référer au règlement spécifique Ugsel de judo en vigueur
DOJO	8 surfaces de combats 1 dojo d'échauffement
COMMISSION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux. Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.



Des photos seront prises lors de la compétition.

La participation à cette compétition entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation.



PROGRAMME GÉNÉRAL

Mardi 12 mars 2024 au club de judo de Colomiers

- 14h00 - 16h00** Accueil des Jeunes Officiels et **Formation des jeunes.**
17h00 – 19h Accueil des délégations et pesée
19h - 20h00 Repas

Mercredi 13 mars 2024 compétition individuelle, Maison des Arts Martiaux de Toulouse

- 7h30** Ouverture des salles
7h30 - 8h00 Echauffement **Cadets F et G et Juniors F et G**
8h00 – 8h30 Arrivée des arbitres et commissaires sportifs. Réunion 8h30
8h30 Ouverture du championnat
8h45 Début de la compétition **Juniors F et G** puis **Cadets F et G**
12h30 - 13h30 Restauration
12h30 - 13h30 Echauffement **Minimes F et G**
13h30 Début compétition **Minimes F et G**
16h30 Fin de compétition Minimes
16h30 – 17h30 Palmarès toutes catégories
19h00 - 21h00 Repas pour les officiels

Jeudi 14 mars 2024 démonstration technique par équipe

- 7h30** ouverture des salles
7h30 - 8h00 échauffement
8h00 début de la compétition équipe Promo
11h30 - 14h00 repas



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.

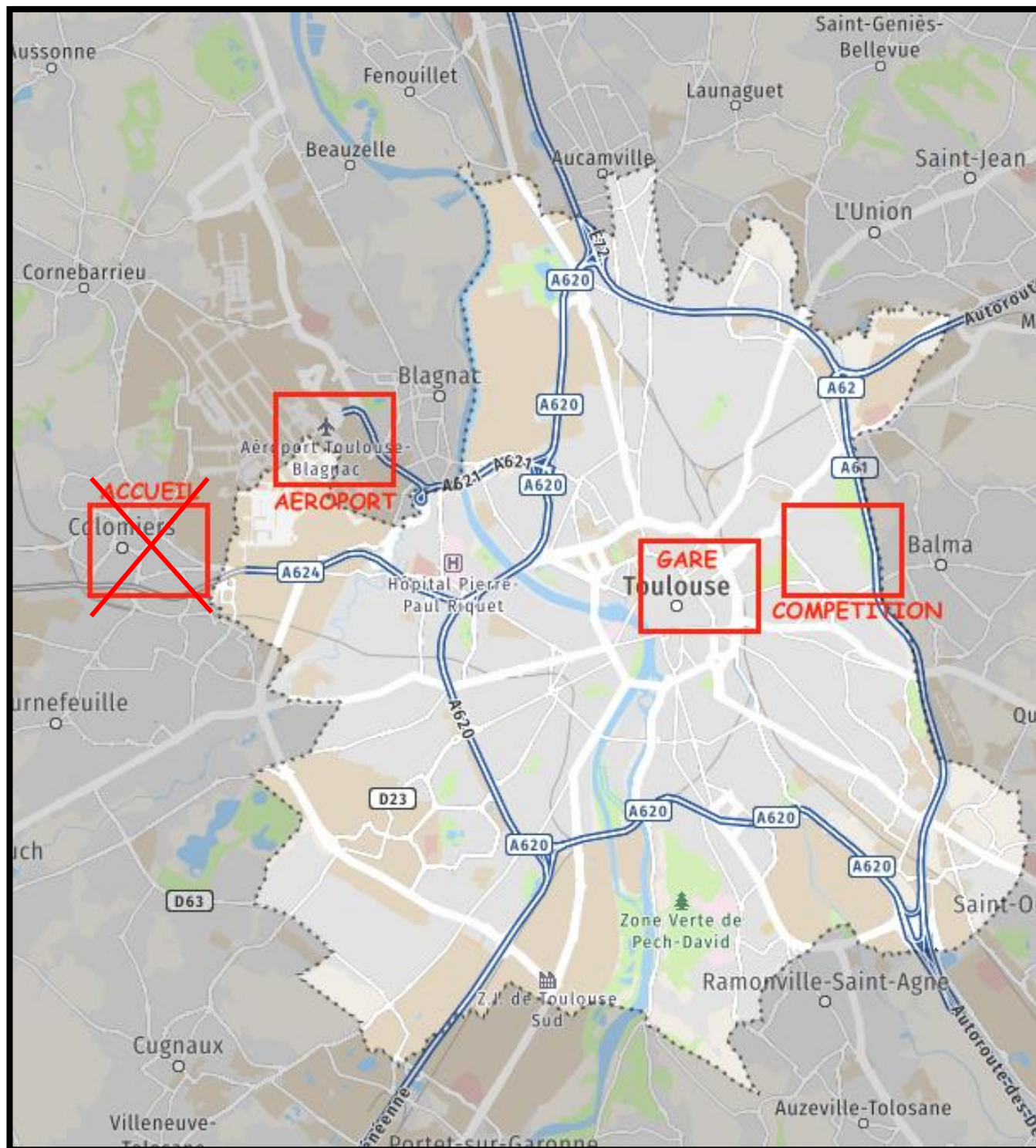




VUE D'ENSEMBLE :

Gare Matabiau / Aéroport

Maison des Arts Martiaux de Toulouse (Compétition)





UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org